

Directives pour l'utilisation du document d'évaluation des compétences de l'étudiant-e en formation pratique **3^{ème} Année Bachelor (Période B)**

Le système de formation de la Filière Physiothérapie de la HES-SO s'articule autour de 7 rôles et repose sur le développement de compétences. Ces différents rôles (expert, collaborateur, communicateur, manager, promoteur de santé, apprenant-formateur et professionnel) et les compétences qui les déclinent sont tirés du « Référentiel de compétences national » qui a été défini au niveau national par la KFH (Conférence des recteurs des hautes écoles spécialisées suisses)¹.

Afin d'évaluer le niveau de compétences atteint par l'étudiant en formation pratique de 1BSc, respectivement 2BSc et suivante, nous avons formulé des critères d'évaluation et les avons déclinés en indicateurs. Ces indicateurs contextualisent la compétence et permettent ainsi de préciser l'évaluation. La liste de ces indicateurs n'est pas exhaustive.

Les critères d'évaluation et indicateurs pour la 3A BSc sont présentés dans les pages suivantes.

¹ Conférence des recteurs des hautes écoles spécialisées suisses (KFH). (2009). Compétences *finales pour les professions de la sante HES : rapport final*. Accès : http://www.kfh.ch/uploads/dkfh/doku/2_Competeneces_finales_pour_les_professions_de_la_sante_HES_annexe.pdf

A. Rôle d'expert en physiothérapie

Compétence Ab1: Utiliser pour sa pratique, les savoirs pertinents et actuels de la physiothérapie, des sciences du mouvement ainsi que des sciences apparentées.	
<i>Critères d'évaluation</i>	<i>Indicateurs (non-exhaustifs)</i>
Précision et pertinence des connaissances nécessaires à sa pratique	– Intègre les connaissances spécifiques nécessaires (anatomie descriptive et fonctionnelle, biomécanique, physiologie, physiopathologie, pathologie, pharmacologie, en imagerie médicale, ergonomie...) à la prise en charge de ses patients, à l'argumentation de ses évaluations et interventions et de ses options thérapeutiques
Pertinence et efficacité de l'observation et de l'analyse du mouvement et de la posture	– Sélectionne, observe et analyse de façon ciblée et structurée les mouvements et postures en respectant le cadre temporel à disposition
Adéquation et efficacité de sa propre posture	– Intègre dans son activité l'évaluation et la régulation de sa posture
Compétence Ab2: Elaborer un diagnostic physiothérapeutique et intervenir de manière efficace pour traiter les principaux problèmes relatifs au mouvement et à la douleur.	
<i>Critères d'évaluation</i>	<i>Indicateurs (non-exhaustifs)</i>
Adéquation dans la recherche d'informations	– Utilise l'ensemble des sources d'information (dossiers, patient, professionnels, EBP,...) pour élaborer sa démarche clinique
Adéquation des moyens/outils d'évaluation choisis et de leur adaptation	– Conduit son évaluation de manière ciblée et adaptée en fonction de ses hypothèses – Choisit les tests pertinents pour le patient dans son contexte
Présence de conditions de traitement répondant aux normes de sécurité et d'hygiène et à une anticipation des risques	– Intègre les contre-indications et précautions indispensables à la sécurité et au confort de son patient – Anticipe les risques liés à l'état du patient
Pertinence et adéquation des moyens de traitement utilisés	– – Applique et adapte des techniques d'intervention en lien avec son évaluation et le contexte du patient – Crée une progression dans son traitement – Fait preuve de créativité et d'imagination dans l'élaboration de son traitement
Pertinence de la démarche de réévaluation	– Vérifie l'efficacité de son intervention à bon escient
Compétence Ab3: Utiliser le raisonnement clinique pour fonder un processus de prise de décision physiothérapeutique centré sur le client/patient.	
<i>Critères d'évaluation</i>	<i>Indicateurs (non-exhaustifs)</i>
Adéquation du raisonnement clinique	– Classe, hiérarchise et met en lien les informations recueillies – Etablit et justifie un diagnostic physiothérapeutique au travers notamment des résultats de son analyse – Formule des objectifs à court, moyen et long terme en lien avec le diagnostic physiothérapeutique – Définit, précise et argumente un plan de traitement – Optimise son traitement en utilisant des moyens de réévaluation – Propose et argumente un pronostic
Compétence Ab4: Trouver les informations complémentaires pertinentes relatives aux problèmes surgissant dans la pratique clinique et en tenir compte dans ses décisions et actions.	
<i>Critères d'évaluation</i>	<i>Indicateurs (non-exhaustifs)</i>
Pertinence de la prise en compte des informations recueillies	– Recherche les connaissances et informations pertinentes pour adapter son intervention auprès du patient

B. Rôle de communicateur-trice

Compétence Bb1: Développer une relation professionnelle centrée sur le/la client-e/patient-e, et faire preuve de respect, d'écoute active et d'empathie pour s'engager dans des dialogues authentiques.	
<i>Critères d'évaluation</i>	<i>Indicateurs (non-exhaustifs)</i>
Présence, pertinence et adéquation des interactions avec le patient	<ul style="list-style-type: none"> – Fait preuve d'écoute active dans ses interactions avec le patient – Dialogue et interagit avec le patient en respectant ses représentations et sa culture – Respecte les règles de politesse
Adéquation de la relation professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> – Adapte sa relation professionnelle et thérapeutique en intégrant le patient dans sa globalité et en utilisant les techniques de communication adéquates
Présence d'une intégration des caractéristiques des acteurs impliqués	<ul style="list-style-type: none"> – Confronte ses représentations et celles de son patient pour ajuster ses interactions – Intègre les notions d'autonomie, de dépendance, l'approche « genre » et les catégories sociales
Compétence Bb2: Transmettre des informations de manière efficace pour expliquer des exercices, ainsi que pour échanger professionnellement avec des collègues, avec des clients/patients, leurs proches et leurs soignants, de même qu'avec des groupes de collègues ou de clients/patients.	
<i>Critères d'évaluation</i>	<i>Indicateurs (non-exhaustifs)</i>
Clarté, précision, adéquation et concision des informations écrites et orales transmises	<ul style="list-style-type: none"> – Sélectionne, structure et transmet par écrit et par oral les informations essentielles concernant le patient ainsi que sa démarche clinique à ses collègues
Clarté, précision et adéquation des explications données aux patients	<ul style="list-style-type: none"> – Négocie avec le patient les objectifs thérapeutiques et aboutit à un consensus
Adéquation et pertinence de la communication à un groupe	<ul style="list-style-type: none"> – Applique et adapte les principes de la dynamique de groupe pour animer et gérer une séance
Compétence Bb3: S'exprimer de manière claire et compréhensible dans des situations de conseil et adapter ses techniques de communication aux besoins et possibilités des clients/patients.	
<i>Critères d'évaluation</i>	<i>Indicateurs (non-exhaustifs)</i>
Clarté, pertinence et adéquation des techniques de communication utilisées	<ul style="list-style-type: none"> – S'exprime clairement et de manière adaptée à son interlocuteur – Utilise des techniques d'entretien et de communication
Adéquation des techniques de communication	<ul style="list-style-type: none"> – Adapte ses techniques d'entretien et de communication au contexte et aux spécificités du patient
Compétence Bb4: Utiliser les technologies de l'information pour rechercher et accéder à l'information, ainsi que pour saisir, gérer et documenter les dossiers de patients/clients.	
<i>Critères d'évaluation</i>	<i>Indicateurs (non-exhaustifs)</i>
Adéquation de l'utilisation des technologies de l'information	<ul style="list-style-type: none"> – Utilise tous les canaux à disposition pour la recherche d'informations en lien avec les problématiques rencontrées et peut y rechercher de l'information
Pertinence et adéquation de la gestion du dossier-patient	<ul style="list-style-type: none"> – Prend en considération et utilise les données présentes dans le DP – Documente sa démarche clinique et saisit les données essentielles pour l'équipe multi-disciplinaire dans le DP

C. Rôle de collaborateur-trice

Compétence Cb1 : Collaborer dans un esprit de partenariat avec ses collègues ainsi qu'avec d'autres groupes professionnels des domaines de la santé et du social, de manière ciblée et efficace, en tenant compte de leurs attributions, afin d'offrir une prestation optimale au client/patient.	
<i>Critères d'évaluation</i>	<i>Indicateurs (non-exhaustifs)</i>
Adéquation et pertinence de la collaboration avec les membres de l'équipe intra et interprofessionnelle	– Collabore avec l'équipe intra et inter-professionnelle et y affirme son leadership
Compétence Cb2 : Identifier les interfaces, se mettre en réseau et se coordonner avec d'autres professionnels pour les	
<i>Critères d'évaluation</i>	<i>Indicateurs (non-exhaustifs)</i>
Présence et adéquation d'une implication dans les contextes de pratique collaborative	– Se positionne et s'implique de façon à répondre aux exigences et modalités de collaboration du contexte dans lequel il est inséré
Compétence Cb3 : Analyser les problèmes intra ou interprofessionnels et contribuer à leur résolutions en collaboration avec les autres groupes professionnels.	
<i>Critères d'évaluation</i>	<i>Indicateurs (non-exhaustifs)</i>
Présence d'une capacité à interroger la pratique collaborative	– Explicite et identifie les composantes d'un conflit interprofessionnel – Questionne sa posture de futur professionnel en lien avec son activité au sein d'une équipe
Présence d'une capacité à gérer, à son niveau, un conflit au sein d'une équipe	– Identifie des stratégies de résolution de conflit au sein d'une équipe interprofessionnelle
Compétence Cb4 : Assumer de manière critique différentes tâches/rôles dans une équipe et contribuer activement à la construction de l'esprit d'équipe.	
<i>Critères d'évaluation</i>	<i>Indicateurs (non-exhaustifs)</i>
Adéquation et qualité de son engagement dans le travail d'équipe	– Se positionne en tant que futur professionnel au sein de l'équipe en adoptant les attitudes et les valeurs propres au contexte de pratique collaborative

D. Rôle de manager

Compétence Db1 : Employer le temps à disposition de manière ciblée et trouver un équilibre entre les exigences liées aux prestations à fournir au client/patient, les besoins organisationnels et la vie privée.	
<i>Critères d'évaluation</i>	<i>Indicateurs (non-exhaustifs)</i>
Pertinence et cohérence dans l'organisation et la planification de son activité	– Gère et organise son temps de travail en adoptant le rythme de travail d'un futur professionnel
Compétence Db2 : Utiliser consciemment et de manière optimale les ressources disponibles dans le domaine de la santé et de la promotion de la santé	
<i>Critères d'évaluation</i>	<i>Indicateurs (non-exhaustifs)</i>
Pertinence et adéquation de l'utilisation des ressources disponibles	– Utilise et adapte les ressources à disposition
Présence d'une démarche de gestion des ressources disponibles	– Identifie les modes de financement de la Santé – Décrit les modalités de facturation de la physiothérapie dans l'institution qui l'accueille – Connaît les démarches qualité principales du service
Compétence Db3 : Utiliser les possibilités offertes par les technologies de recherche de l'information, pour optimiser les prestations au/à la client-e/patient-e, pour développer son apprentissage personnel et pour améliorer la documentation de l'ensemble du processus thérapeutique et d'autres activités.	
<i>Critères d'évaluation</i>	<i>Indicateurs (non-exhaustifs)</i>
Présence et pertinence de l'utilisation des technologies	– Identifie, utilise et intègre les technologies utiles pour la prise en charge de son patient

E. Rôle de promoteur-trice de la santé

Compétence Eb1 : Intégrer dans sa pratique ses connaissances des facteurs bio-psycho-sociaux qui influencent la santé.	
<i>Critères d'évaluation</i>	<i>Indicateurs (non-exhaustifs)</i>
Pertinence de l'intégration des facteurs bio-psycho-sociaux dans la pratique	<ul style="list-style-type: none"> – Utilise les éléments de la CIF et du PPH et les déterminants de santé dans sa pratique pour comprendre son patient dans sa globalité
Adéquation de la vision bio-psycho-sociale du patient	<ul style="list-style-type: none"> – Récolte les informations ciblées nécessaires à une vision globale de son patient – Intègre ces facteurs à la compréhension de la situation du patient
Compétence Eb2 : Intégrer dans sa pratique les tâches/rôles de la physiothérapie dans le domaine de la prévention des maladies et des accidents ainsi que dans celui de la promotion de la santé.	
<i>Critères d'évaluation</i>	<i>Indicateurs (non-exhaustifs)</i>
Pertinence de l'utilisation des principes de prévention dans sa pratique	<ul style="list-style-type: none"> – Connaît les principales institutions et structures oeuvrant pour la promotion de la santé – Identifie le type de prévention dont le patient a besoin et peut l'expliquer
Adéquation de l'utilisation des moyens de prévention	<ul style="list-style-type: none"> – Utilise les moyens de prévention adaptés à la situation du patient – Identifie les différents axes/programmes de prévention dont son patient a besoin et peut l'orienter vers les structures appropriées – Participe et fait participer le patient et son entourage à l'application des actions mises en place
Compétence Eb3 : Sensibiliser des individus ou des groupes à une hygiène de vie adéquate et les encourager à améliorer leur prise de conscience, leur apprentissage et leur comportement vis-à-vis de la santé.	
<i>Critères d'évaluation</i>	<i>Indicateurs (non-exhaustifs)</i>
Intégration d'une démarche éducative en lien avec l'hygiène de vie	<ul style="list-style-type: none"> – Vérifie l'intégration de ces principes par le patient – Reformule, explicite au besoin – Réajuste son intervention éducative après réévaluation – Informe les patients sur une bonne hygiène de vie – Transmet et encourage les bonnes pratiques d'hygiène de vie – Adapte et varie les supports en fonction des besoins – Fait varier son mode de communication en fonction du/des destinataire/s – Vérifie les effets de son intervention éducative
Présence d'une incitation au patient pour une participation active vis-à-vis de sa santé	<ul style="list-style-type: none"> – Encourage le patient à être un acteur de sa santé
Compétence Eb4 : Conseiller différents types de clients/patients dans le domaine de la promotion de la santé et de la prévention.	
<i>Critères d'évaluation</i>	<i>Indicateurs (non-exhaustifs)</i>
Adéquation des conseils au patient en fonction des grandes campagnes de promotion et des problèmes généraux de santé publique	<ul style="list-style-type: none"> – Conseille le client/patient par rapport aux campagnes de promotion – Peut orienter son patient en tenant compte des problématiques de santé publique
Pertinence et cohérence de l'analyse des besoins des patients en fonction des campagnes de promotion	<ul style="list-style-type: none"> – Confronte les besoins du patient avec les campagnes de promotion – Oriente/conseille le patient en fonction de cette analyse

F. Rôle d'apprenant-e et de formateur-trice

Compétence Fb1 : Soutenir la production, l'utilisation et la diffusion des savoirs spécifiques à la physiothérapie, et de savoirs disponibles, fondés sur des résultats scientifiques actuels, en évaluer les développements pratiques pertinents et leurs implications pour la clinique.	
<i>Critères d'évaluation</i>	<i>Indicateurs (non-exhaustifs)</i>
Présence et pertinence de démarches de type EBP	<ul style="list-style-type: none"> - Interroge et adapte sa pratique au travers d'une démarche de type EBP - Analyse et utilise les savoirs scientifiques disponibles
Compétence Fb2: Encourager les clients/patients à apprendre dans le sens de l'éducation au patient	
<i>Critères d'évaluation</i>	<i>Indicateurs (non-exhaustifs)</i>
Présence d'une posture de formateur centré sur le patient	<ul style="list-style-type: none"> - Rend le patient acteur de son traitement en se basant sur les spécificités et les attentes de ce dernier
Compétence Fb3: Développer et mettre en œuvre une stratégie personnelle pour la formation continue et l'apprentissage tout au long de la vie	
<i>Critères d'évaluation</i>	<i>Indicateurs (non-exhaustifs)</i>
Pertinence de la démarche d'auto-évaluation et de régulation de sa pratique	<ul style="list-style-type: none"> - Régule sa pratique en s'appuyant, si nécessaire, sur l'auto et l'hétéro-évaluation
Présence et pertinence d'un projet de développement des compétences	<ul style="list-style-type: none"> - Détermine et explicite son projet professionnel en l'axant notamment sur le développement de ses compétences
Compétence Fb4 : Soutenir la formation aux pratiques professionnelles, favoriser l'apprentissage expérientiel et aider les étudiants dans leurs lieux de formation pratique.	
<i>Critères d'évaluation</i>	<i>Indicateurs (non-exhaustifs)</i>
Pertinence d'une démarche d'explicitation de son expérience	<ul style="list-style-type: none"> - Explicite son expérience professionnelle pour faire évoluer sa propre pratique
Pertinence du partage d'expériences professionnelles	<ul style="list-style-type: none"> - Participe au développement de ses compétences et de celles des autres professionnels et de ses pairs via le partage d'expériences

G. Rôle de professionnel-le

Compétence Gb1: Trouver les informations nécessaires concernant les problèmes cliniques et les évaluer de manière critique par rapport au patient	
<i>Critères d'évaluation</i>	<i>Indicateurs (non-exhaustifs)</i>
Présence et pertinence d'une constante réflexion et d'une réévaluation de sa pratique	<ul style="list-style-type: none"> - Remet en cause sa démarche thérapeutique - Trouve les informations pertinentes pour sa démarche thérapeutique
Compétence Gb2: Adopter une conduite respectant les principes éthiques, moraux et professionnels dans son travail avec les acteurs impliqués tels que les clients/patients et leurs personnes de référence, les collègues de travail et la société en général.	
<i>Critères d'évaluation</i>	<i>Indicateurs (non-exhaustifs)</i>
Utilisation des règles de déontologie et des principes éthiques	<ul style="list-style-type: none"> - Se réfère au code de déontologie de la profession - Respecte au quotidien les principes éthiques de la profession - Respecte le cadre juridique de l'exercice professionnel
Compétence Gb3 : Reconnaître les limites de ses compétences et faire preuve de professionnalisme à l'égard des clients/patients, de leurs proches et des autres acteurs du domaine de la santé.	
<i>Critères d'évaluation</i>	<i>Indicateurs (non-exhaustifs)</i>
Présence d'une évaluation de son champ de compétences	<ul style="list-style-type: none"> - Connaît ses responsabilités et les limites de son champ de compétences - Evalue et traite le patient en fonction de ce champ de compétences
Adéquation de son orientation du patient vers d'autres champs de compétence	<ul style="list-style-type: none"> - Oriente le patient vers d'autres professionnels lorsque la prise en charge est hors de sa compétence
Compétence Gb4 : Contribuer au processus de professionnalisation de la physiothérapie et s'engager pour une pratique compétente et de haute qualité, axée sur les besoins et les attentes des clients/patients.	
<i>Critères d'évaluation</i>	<i>Indicateurs (non-exhaustifs)</i>
Présence d'un engagement pour une pratique professionnelle compétente et de haute qualité	<ul style="list-style-type: none"> - Exerce son activité avec soin et diligence - S'abstient de toute publicité qui n'est pas objective et qui ne répond pas à l'intérêt général - Respecte le secret professionnel conformément aux dispositions applicables - Défend, dans sa collaboration avec d'autres professions de la santé, exclusivement les intérêts des patients - S'engage dans des actions qui promeuvent la profession - Intègre les différents rôles du physiothérapeute - Respecte le cadre temporel de l'exercice de la profession